



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

**PROLONGEMENT DU BOULEVARD CHARLES  
BAUDELAIRE : ECHANGE DE PARCELLES DE  
TERRAIN ENTRE LA VILLE ET M. BONNEAU**

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 02 avril 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Virginie LEONARD -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**URBANISME ET AFFAIRES**  
**IMMOBILIERES**

**PROLONGEMENT DU BOULEVARD CHARLES BAUDELAIRE :  
ECHANGE DE PARCELLES DE TERRAIN ENTRE LA VILLE ET M.  
BONNEAU**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le prolongement du Boulevard Charles Baudelaire va permettre d'une part la jonction avec la rue Chantelauze et celle du Fief Joly et d'autre part la réalisation d'opérations d'urbanisme. Il traverse des parcelles appartenant à la Ville et à Monsieur BONNEAU.

Les emprises de voie effectuées sur la parcelle de M. BONNEAU seraient échangées contre une superficie de terrain équivalente à prélever sur la parcelle appartenant à la Ville.

Ainsi M. BONNEAU céderait à la ville une emprise de 980 m<sup>2</sup>, cadastrée section CZ n° 436 de 765 m<sup>2</sup> et 437 de 215 m<sup>2</sup>, en contrepartie la Ville lui céderait une emprise totale de 980 m<sup>2</sup> cadastrée section CZ n° 445 pour 216 m<sup>2</sup>, CZ n° 444 pour 370 m<sup>2</sup>, CZ n° 439 pour 394 m<sup>2</sup>.

Cet échange s'effectuerait sans soulte de part ni d'autre, la valeur de chaque partie échangée étant égale à 26 950 €.

La dépense sera imputée au chapitre 21 – 8241 – 2111 du budget.

La recette sera rattachée au budget principal 77-711-775-2510.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange de parcelles entre Monsieur BONNEAU et la Ville de Niort ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant partagés par moitié entre les parties.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**